



Grand Prix Seniors

Samedi 28 et dimanche 29 juin 2025

Golf de Domont-Montmorency 95330 Domont

Tél. : 01.39.91.07.50

www.golfdedomont.com / accueil@golfdedomont.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de Domont-Montmorency

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs – Index maximum : 20,4

Une série Dames - Index maximum : 28,4

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2025 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 40€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

- **Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, 60 ans pour les trophées séniors 2 et 70 ans pour les trophées séniors 3.**
- Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors antérieurs
- Remplir les critères sportifs d'inscription
- Répondre aux exigences des règles du Statut Amateurs
- Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié My ffgolf.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription est fixée au 15 juin 2025 à minuit *par courrier ou par retour de mail*.

La liste des joueurs retenus sera publiée au mercredi 18 juin à 13h00.

Droits d'engagement : 90 euros maximum pour 2 jours.
50 euros pour les membres

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 66 incluant 20 dames minimum (hors Wild Card) et 7 Wild Card maximum

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Grands Prix Seniors :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Journée de reconnaissance : Gratuite la veille du 1^{er} tour, soit le vendredi 27 juin

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 7h30.

Deuxième tour : premier départ à 7h30 dans l'ordre inverse des résultats.

La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48h et au plus tard à midi la veille du 1^{er} tour.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – Par 71, SSS 71,3

Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par 71, SSS 72,4

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vadémécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1 et 18.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs). Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous. (Classement RMS)

PRIX

1 prix messieurs et 1 prix dames.

REMISE DES PRIX

Dimanche 29 juin au Club House, suivi d'un cocktail

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

- 1 représentant du golf de Domont – 1 représentant du corps arbitral- 1 représentant de la ligue IDF.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).